

Naissances au Vif de la Claie
Maonie GERONIMO le 20 janvier
Neil ROMAGNOLI le 09 février



ASSAINISSEMENT

Le traitement des eaux usées peut s'effectuer de deux manières différentes : en collectif ou en individuel. Sur Montaud, aujourd'hui, le Village, les Maîtres, les Etroits et Côte Maillet sont reliés au réseau d'assainissement collectif. Selon une décision du conseil du mois de février, une partie du Vif de la Claie sera elle aussi raccordée, en 2010. Les eaux usées sont dirigées vers le lagunage de Saint-Quentin, et la gestion est effectuée via le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), syndicat créé dans ce but entre Montaud et Saint-Quentin. Les maisons des autres hameaux ou maisons isolées disposent, elles, d'un assainissement individuel. Pour celles-ci, un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) va être mis en place. Rendu obligatoire depuis 2005, le projet doit être mené à bien avant fin 2012. Ses actions, menées par la commune, consistent à contrôler les installations d'assainissement, aussi bien lors d'une construction que pour l'existant (habitations anciennes). Les aménagements et travaux demandés lors de ces contrôles seront à effectuer par le propriétaire et les frais (contrôle et travaux) seront à sa charge. Les personnes concernées seront informées du déroulement du projet.



SITE INTERNET

Le site internet de Montaud est en cours d'élaboration. Le prestataire choisi est celui qui a réalisé le site de Saint-Quentin et prendra aussi en charge la partie CCVI. Voici le futur logo du site Montaud.fr

PEZMA

Actifs, retraités ou cotisants, les bénéficiaires de la Prime à l'Entretien des Zones Menacées d'Abandon ont rendu leur dossier. La commission, composée d'Eric Bernard-Guelle, Joël Daguët, Marc Daguët, Alain Boucaut, Jean-Michel Anselmier et Pascale Poblet, a effectué les vérifications d'usage avant transmission au Conseil Général. La convention a été signée en 2004 pour 5 ans. Arrivée à échéance, cette aide qui comprend des fonds européens, départementaux et communaux sera-t-elle renouvelée ?



Prochains rendez-vous

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Nous vous invitons à nous rejoindre comme chaque année afin d'effectuer ce nettoyage

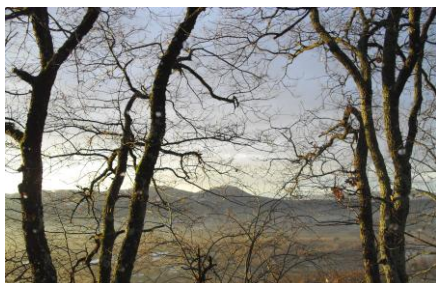
**SAMEDI 10 AVRIL à partir de 8h30
sur la place du village**

Pensez à repérer les lieux de dépôts si vous en rencontrez lors de vos ballades. Toutes les précisions dans le prochain écho.

AFFOUAGE 2010

Une coupe affouagère est bien prévue pour cette année mais l'ONF ne nous a pas transmis de précisions. Nous adresserons les détails de l'opération dès que possible à ceux qui se seront fait connaître courant mars (courriel : mairie.montaud@wanadoo.fr - appel : 04.76.93.65.79 - visite en mairie).

**Elections régionales
les 14 et 21 mars**



Activités MARS

MARDI 2 – salle de la mairie
Conseil Municipal – Réunion publique

MERCREDI 3 à 20h30 – salle des fêtes
1^{ère} réunion de préparation Fête du Village

MARDI 9 de 9h à 11h30 – salle des fêtes
Relais d'Assistants Maternelles

MARDI 9 à partir de 12h - salle des fêtes
Association des Aînés

MERCREDI 10 de 13h30 à 15h30 – salle des fêtes
Montaud T'Aime – Activités bricolage pour tous les niveaux

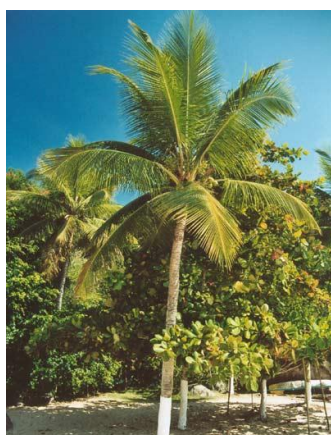
SAMEDI 13 à partir de 16h – rendez-vous à Côte Maillet
Sou des Ecoles – Carnaval



DIMANCHE 14 de 8h à 18h – Salle de la mairie
ELECTIONS REGIONALES – 1^{er} tour

SAMEDI 20 à 20h30 – église de Tullins
Concert RETINA avec la chorale de Montaud

DIMANCHE 21 à 16h – salle des fêtes
ASCSM – Après-midi accordéon



DIMANCHE 21 de 8h à 18h – Salle de la mairie
ELECTIONS REGIONALES – 2^{ème} tour

MARDI 23 à partir de 14h - salle des fêtes
Association des Aînés

MARDI 30 – salle de la Mairie
Conseil Municipal - Réunion publique

CCVI
MEDIATHEQUE
Samedi 13 à 10h :
Café-feuille-thé
Vendredi 26 :
projection du film
« Cental do Brasil » et
exposition sur le Brésil

La Rivière
Samedi 6 : 20h loto
Saint-Quentin-sur-Isère
Samedi 6 : safari truites
Samedi 27 : Sports et Loisirs propose soirée Country à 20h
Veurey-Voroize
Samedi 6 : carnaval des écoles à 11h
Dimanche 7 : country à 14h30
Samedi 13 : loto à 19h

Informations

La Préfecture nous informe des prochaines dates d'appel à la générosité publique



- Du 8 au 14
 - campagne nationale de lutte contre le cancer par la Ligue contre le Cancer, quête les 13 et 14
 - campagne du Neurodon par la Fédération pour la recherche sur le cerveau, sans quête.
- Du 15 au 21
 - semaine nationale des personnes handicapées physiques par le Collectif Action Handicap, quête les 20 et 21.
 - Campagne nationale de la lutte contre le cancer par l'ARC, sans quête.
- Du 22 mars au 4 avril : « Ensemble contre le Sida » par SIDACTION, quête tous les jours.

Le SDIS recrute

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?

De 16 à 55 ans, homme ou femme, devenir sapeur-pompier volontaire n'est pas un challenge impossible à relever. Être motivé et vouloir venir en aide aux autres sont certainement les clés de cet engagement.



En mars, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère conduit une nouvelle campagne de recrutement.

Pour rejoindre les 4 500 sapeurs-pompiers volontaires isérois, n'hésitez pas à vous présenter à la caserne la plus proche, le chef vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Les sapeurs-pompiers de Saint-Quentin ont effectué 128 sorties en 2009, dont 24 à Montaud. Toutes les informations sur : www.sdis38.fr

L'A.S.C.S.M. nous précise

▪ **Une nouvelle activité**
Benjamin vous propose une activité « expression corporelle » de 20h15 à 21 h30 à la salle des fêtes. Rendez-vous mercredi 10 mars.

▪ **Concert RETINA**

Les entrées sont vendues sur place, le samedi 20.

▪ **Dimanche 21 à 16h**

L'ASCSM vous invite à écouter un groupe de quinze Accordéonistes de Grenoble accompagnés d'une chanteuse qui proposent un programme varié : classique, jazz et contemporain.

ERRATUM

Le numéro de téléphone de la Crèche dans le dernier bulletin d'information est erroné. Il faut composer le 04.76.93.35.98.

RAPPEL

Les bureaux de la mairie sont ouverts **le matin seulement de 8h à 12h** du lundi au samedi sauf le mercredi.

ARRETES en vigueur

Respecter la limitation de vitesse à **30 km/h** dans les hameaux... Stationnement gênant...

« Le respect de chacun rend la vie plus facile pour TOUS »

Divagation des chiens

De nouvelles plaintes sont régulièrement déposées en mairie au sujet des chiens qui divaguent. Nous rappelons aux propriétaires que la divagation est répréhensible et leur demandons d'être plus vigilants.

Et... nos routes, chemins et places ne sont pas des « boulevards à crottes ».



SICTOM des Pays de la Bièvre



Courant mars, le SICTOM met en ligne un nouvel outil de communication sur le tri : un site internet.

Pour tout savoir sur le tri des déchets, le compostage domestique, le fonctionnement du centre, consulter : www.sictom-bievre.fr

Aide aux familles

Vous avez besoin d'une aide pour accomplir certaines tâches devenues trop difficiles : déneigement, rangement de bois... N'hésitez pas à vous adresser en mairie.

Les chasseurs nous communiquent

Les dates de comptage des chevreuils, à 21h30 : mardi 30 mars puis mardi 13 et 20 avril et enfin vendredi 30 avril.

Vous inscrire auprès de Marc Daguet.

Inscriptions - ECOLE

Les inscriptions des nouveaux enfants auront lieu à l'école les :

- Vendredi 2 avril de 17h à 18h
- Jeudi 8 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Conseil municipal - les dernières décisions

Vous pouvez consulter le compte-rendu complet de la réunion publique du 2 février, en mairie

TRAVAUX

ASSAINISSEMENT

Suite aux résultats de l'appel d'offres lancé, le Conseil municipal, après avoir voté pour la réalisation du projet du Vif de la Claie, DECIDE de confier ces travaux à l'entreprise BTP Charvet pour 131 870,35€ et adopte la solution option à savoir des canalisations en « fonte ».

VOIRIE COMMUNALE 2010

Le devis descriptif et estimatif des travaux à réaliser sur la voirie communale n°5 "des Maîtres aux Etroits", établi par les services de la Direction Départementale des Territoires dans le cadre de sa mission A.T.E.S.A.T., s'élève à 39 160 € HT. Après vote avec 14 voix pour, SOLLICITE la Maison du Territoire pour une subvention dans le cadre des travaux de "grosses réparations aux voies communales".

LOGEMENT MAIRIE

Le Conseil municipal DECIDE d'effectuer les travaux nécessaires dans le local situé au-dessus de la mairie : remise aux normes électriques, chauffage, peinture, sols, ouvertures... SOLLICITE la Préfecture pour l'attribution de la DGE 2010 (Dotation Globale d'Equipement). Montant estimé à 12 000€.

PARATONNERRE-PARAFOUDRE



Avis favorable pour la mise aux normes du paratonnerre, la société Bodet fournira un devis pour réalisation en même temps que les travaux de repose des cloches.

Accord sur le devis de pose d'un parafoudre pour 1 291€ HT.

TERRAIN DES RAMEES

Concernant le projet du terrain des Ramées, DECIDE la réalisation d'un lever topographique. DECIDE de lancer une consultation auprès de 3 géomètres pour connaître le prix de ce travail. FIXE la date de remise des offres au 26 février.

EMPLOI

CONTRAT ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (C.A.E.)

La période de 6 mois de la convention CAE signée avec le Pôle Emploi prend fin le 7 avril. Le Conseil DECIDE de renouveler le dit contrat, pour la période restant soit 18 mois à partir du 8 avril. La durée hebdomadaire reste fixée à 20h.

MUTUELLE – MODIFICATION DES TAUX

Le taux de la Mutuelle Nationale Territoriale – pour le maintien des salaires - est augmenté au 1^{er} janvier 2010. Il passe de 1,14% à 1,25%. DECIDE de conserver la répartition existante : salarié = 0,94% et employeur = 0,31%.

RENOUVELLEMENT CONVENTIONS DIVERSES

ATESAT

Le Conseil municipal DECIDE de signer la convention 2010 pour l'Assistance Technique fournie par les Services de l'Etat au bénéfice de la Commune. Celle-ci signée pour 1 an peut être renouvelée 2 fois par tacite reconduction.

MEDECINE PROFESSIONNELLE

La convention « médecine professionnelle » du Centre de Gestion arrive à échéance. Le Conseil DECIDE de signer cette convention qui prendra fin le 30 juin 2011. Elle pourra alors être renouvelée pour une durée de 2 ans. Pour 2010, cotisations = 0,45 % des salaires bruts versés.

Société Protectrice des Animaux

DECIDE de renouveler la convention passée avec la SPA Nord-Isère : convention de capture et de fourrière dont la redevance 2010 s'élève à 0,26€ par habitant.



DIVERS... DIVERS....

REFORME COLLECTIVITES LOCALES

Suite à la demande de l'Association des Maires Ruraux pour soutenir la motion adoptée, le Conseil DECIDE de ne pas soutenir la motion.

LOCATION MATERIEL

Le conseil DECIDE d'accorder la location de tables et chaises aux particuliers de Montaud (hors location salle) Prix de 30€, caution = 200€. maximum matériel prêté : 8 tables, 30 chaises.

SITE INTERNET

Le Conseil DECIDE la réalisation d'un site internet. Elle est confiée à la société Ppyramide de Saint-Égrève, pour un montant de 3 500 € TTC. DECIDE d'ouvrir un crédit de 3 500 € pour ce projet.